

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la création d'une société holding commune nommée « AIB, Ltd. » suite à la fusion de la société « Hino Motors Ltd » et la société « Mitsubishi Fuso Truck and Bus Corporation ».

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **Les entreprises concernées :**
 - « Hino Motors Ltd » ;
 - « Mitsubishi Fuso Truck and Bus Corporation»;
- **La société créée:** «AIB, Ltd.».

Nature de l'opération :

- Fusion.

Secteurs économiques concernés :

- Marché de la fourniture de camions.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 29 septembre 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique consistant en la fusion de deux sociétés indépendantes, « Hino Motors Ltd » et « Mitsubishi Fuso Truck and Bus Corporation », au sein d'une nouvelle société holding (HoldCo) nommée « AIB, Ltd. ».

« Hino Motors Ltd » est une société de droit japonais cotée à la Bourse de Tokyo, dont le siège social est sis au 1-1 Hinodai 3-chome, Hino-shi, à Tokyo au Japon, immatriculée sous le numéro 8-0134-0100-0626. A l'échelle mondiale, Hino est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de véhicules automobiles (camions, bus), de pièces détachées et de moteurs industriels.

« Mitsubishi Fuso Truck and Bus Corporation » est une société de droit japonais, dont le siège social est sis au 10 Ohkura-cho, Nakahara-ku, Kawasaki-shi, à Kanagawa au Japon. A l'échelle mondiale, MFTBC est spécialisée dans le développement, la conception, la fabrication et la vente de camions, de bus et de moteurs industriels.

« AIB, Ltd. » est une société de droit japonais, dont le siège social est situé 2-12-8 Musashino, Akishima-shi, Tokyo, Japon, immatriculée sous le numéro 0128-01-024013. « AIB, Ltd. », est une société holding nouvellement créée qui, à la date de publication, n'exerçait aucune activité.

Fait à Rabat, le 18 septembre 2025